Organisation of Islamic Cooperation
Organisation de la Coopération Islamique

INFOS DE L'ACADÉMIE 25

International Islamic Fiqh Academy
Académie Internationale du Fiqh Islamique

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE INTERNATIONALE DU FIQH ISLAMIQUE | Rabi Al-Akhir 1444 – Novembre 2022NUMÉRO 25

PUBLIÉ EN ARABE, ANGLAIS ET FRANÇAIS | GRATUIT

L'AIFI et le Conseil des Emirates pour la Fatwa signent un accord de coopération

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et S.E. Dr. Omar Habtoor Al Darei, Directeur Général du Conseil des Emirats pour la Fatwa, ont signé un accord de coopération le jeudi 16 Rabi Al-Akhir 1444 correspondant au 10 novembre 2022, en présence de S.E. Cheikh Abdullah bin Bayyah, Président du Conseil. Après la signature de l'accord, le Secrétaire général a exprimé son grand plaisir en disant: «Je suis très heureux de signer cet accord avec une institution de fatwa bien établie, dirigée par l'érudit Cheikh Abdullah bin Al-Mahfoud bin Bayyah, et dont les membres sont constitués de l'élite des érudits éminents des EAU qui se distinguent par leur engagement envers l'approche de la modération, de la tolérance et de l'ouverture. Je saisis cette honorable occasion pour exprimer ma gratitude aux dirigeants et au peuple des Émirats arabes unis pour leur attention constante et leur soutien généreux à l'Académie, et ma plus haute appréciation au Conseil de la Fatwa des Émirats arabes unis pour la confiance précieuse qu'il accorde à l'Académie et son désir sincère de renforcer les relations de coopération, Je remercie également le Conseil de la Fatwa des Émirats arabes unis pour la confiance qu'il accorde à l'Académie et pour son désir sincère de renforcer les relations de coopération, de coordination et de partenariat avec elle en tant qu'incarnation pratique d'une étape historique importante pour la Oumma, dans laquelle l'honneur de servir la Charia a transcendé les limites des efforts individuels et régionaux et a traversé les frontières politiques

dans la plus grande organisation contemporaine d'ijtihad collectif d'une part, et de fatwa collective d'autre part, dans la conviction des dirigeants du monde musulman que l'ijtihad collectif est le plus proche de la vérité, le plus fiable et le plus sage. Nous, à l'Académie, croyons sincèrement que l'Académie est une extension de la fatwa et de la charia dans le monde musulman, et qu'elle ne remplace et ne concurrence aucune d'entre elles, mais qu'elle soutient et promeut les organismes de fatwa nationaux et régionaux, et qu'elle cherche à renforcer les relations de coopération et de coordination avec d'autres institutions de fatwa distinguées à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman, afin d'éviter les contradictions et les incohérences dans les opinions et les fatwas. Enfin, nous levons les mains de supplication au Noble Seigneur pour qu'il préserve pour nous et la Oumma le père, le savant; S.E. Cheikh Abdullah bin Bayyah, que nous considérons comme l'un des héritiers des ancêtres vertueux en matière de savoir, de Fiqh et de comportement, qu'Allah lui accorde une longue vie, qu'il nous fasse bénéficier, ainsi que la Oumma et le monde, de son savoir et de sa pensée. Et à vous tous, les membres distingués et vertueux du Conseil, merci et appréciation, et que Dieu dirige vos pas et préserve la sécurité, la prospérité et la stabilité des Émirats arabes unis.» Pour sa part, Son Excellence le Directeur général du Conseil s'est réjoui de cette occasion en déclarant : «Cette étape s'inscrit dans la stratégie du Conseil des EAU pour la fatwa visant à établir des partenariats stratégiques mondiaux qui découlent de la vision du Conseil, à savoir «l'universalisme et la proactivité dans les fatwas pour consolider les valeurs humaines», et dans le cadre de ses efforts pour établir des partenariats qui fournissent des fatwas d'une manière civilisée basée sur la diffusion des vertus, la tolérance et le respect des êtres humains, et la défense des valeurs de modération et d'ouverture aux différentes cultures et peuples du monde». Il convient de noter que le Conseil des EAU pour la Fatwa est la référence officielle en matière de fatwas dans les EAU.

L'AIFI et le Conseil des Musulmans d'Allemagne signent un protocole d'entente

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et M. Abdul Samad Al Yazidi, Secrétaire général du Conseil Suprême des Musulmans en Allemagne, ont signé un accord entre les deux institutions le lundi 20 Rabi` Al-Akhir 1444 correspondant au 14 novembre 2022 à Francfort, République Fédérale d'Allemagne. Après la signature de l'accord, Son Excellence a exprimé a déclaré: «Nous, à l'Académie, cherchons, à travers cet accord, à renforcer la coopération et la coordination avec le Conseil suprême des musulmans d'Allemagne, en appréciation et reconnaissance du rôle éminent que ce conseil joue dans l'orientation, la gestion et la rationalisation des musulmans en Allemagne, et en réaffirmant notre engagement à fournir un soutien intellectuel aux communautés musulmanes en dehors des États membres de l'OCI pour leur permettre d'adhérer aux exigences de la citoyenneté et de la résidence tout en préservant leur identité musulmane et les valeurs et principes de l'Islam. Nous espérons également que, grâce à cet accord, nous pourrons coopérer avec le Conseil dans le suivi des questions émergentes de Fiqh dans le but de leur fournir des fatwas et des solutions appropriées, d'une manière qui réponde aux intérêts de ces communautés et contribue à leur intégration dans leur pays..» Pour sa part, le Secrétaire général du Conseil a déclaré: «Ce partenariat est considéré comme un bond en avant dans la stratégie du Conseil suprême des musulmans d'Allemagne visant à consolider ses relations avec les organisations musulmanes internationales, et il permettra sans aucun doute de raccourcir les longues distances pour le Conseil suprême et son organe scientifique dans le domaine du Fiqh, qui à son tour contribuera efficacement à l'établissement d'une autorité religieuse importante pour les musulmans en Allemagne.» La cérémonie de signature du protocole d'accord comprenait les discours de bienvenue

de M. Ayman Mazyak, président du Conseil des musulmans d'Allemagne, de M. Daniel Holitingen, commissaire du Conseil de l'Europe pour la lutte contre l'antisémitisme et l'islamophobie, et de M. Nadim Suleimanovich, directeur adjoint du département des religions et de la politique étrangère au ministère allemand des Affaires étrangères, M. Ayoub Köhler, porte-parole officiel du Conseil de coordination des musulmans d'Allemagne et le pasteur Tharwat Qadis, président du Forum abrahamique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Il convient également de noter que la cérémonie de signature comprenait également une conférence sur «Le concept de citoyenneté et la question de l'identité» donnée par le Secrétaire général de l'Académie à l'auditoire, dans laquelle il a abordé les points et les questions les plus importants soulevés par les musulmans dans les sociétés occidentales en particulier, rappelant que les droits et les devoirs de la citoyenneté ne sont pas en conflit avec l'identité religieuse de l'individu, au contraire, ils sont en intégration et en solidarité permanentes, et que les musulmans d'Allemagne et d'Europe en général doivent contribuer et participer activement au processus de construction et de développement civilisationnel de leurs sociétés pour être un élément d'enrichissement positif et de diversité qui profite à leurs sociétés et aux pays dans lesquels ils choisissent de vivre.

Le Président et le SG participent à la 35ème conférence des Musulmans d'Amérique latine

S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, membre du Conseil des Grands Savants, Imam-Khatib à la Grande Mosquée de Makkah, et Président de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), et S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, ont participé à la 35e Conférence internationale des musulmans d'Amérique latine et des Caraïbes, qui s'est tenue du 24 au 26 Rabi` Al-Akhir 1444, soit du 18 au 20 novembre 2022, dans la capitale brésilienne, São Paulo, sous le titre «Les musulmans d'Amérique latine face au phénomène de la haine». La cérémonie d'ouverture de la conférence a débuté par le discours du Royaume d'Arabie Saoudite prononcé par le Ministre S.E. Cheikh Dr. Abdul Latif bin Abdulaziz Al Cheikh, délivré en son nom par le Sous-Secrétaire du Ministère des Affaires Islamiques, S.E. Cheikh Awad bin Sabti Al-Anzi. Son Excellence le Sous-Secrétaire du Ministre saoudien a prononcé un discours, suivi du discours du Représentant du Président de la République du Brésil, Luis Marinho, dans lequel il a souligné que la communauté musulmane est l'une des communautés les plus intégrées dans la société, soulignant l'importance et la nécessité d'une telle conférence, et l'importance de la coopération pour rejeter la haine et établir la tolérance, remerciant l'Arabie saoudite pour le parrainage de cette conférence, suivi par le discours du président du Centre islamique Da'wah pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Dr. Ahmed Ali Al-Saifi , sur les dangers de la propagation du phénomène de la haine et ses effets négatifs sur les musulmans d'Amérique latine et le monde en général. Ensuite, S.E. Cheikh Dr. Saleh Humaid, Président de l'Académie, a prononcé son discours a prononcé un discours dans lequel il a expliqué

que les groupes cibles des discours de haine sont souvent les groupes vulnérables ou les minorités, et qu'il est important de distinguer entre la liberté d'opinion, qui est garantie à tous, et la liberté d'expression, qui doit être soumise à de nombreuses normes, dont la plus importante est le respect des droits d'autrui et la protection de la sécurité publique. Il également a souligné que le discours de haine est en totale contradiction avec les valeurs de tolérance et de coexistence entre tous les êtres humains. La première session de la conférence a été présidée par Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et a abordé le premier thème de la conférence sur «Le concept de la haine en Occident, son origine et son développement». Dans son discours d'introduction à la session, Son Excellence a souligné que le phénomène de la haine sous toutes ses formes d'exclusion et de racisme, qui classe les gens selon leur religion, leur sexe ou leur couleur, est considéré comme l'un des phénomènes dangereux qui s'est développé et répandu dans le monde et qui ne s'est pas répandu ou intensifié pour une seule raison ou un seul motif, mais plutôt pour un ensemble de raisons et de motifs dans lesquels le bien est mélangé au mal, un mélange d'accumulations qui a conduit à la propagation de ce phénomène. Son Excellence a souligné que l'Islam s'est préoccupé dès le début de rejeter la haine et de diffuser une culture de tolérance et de fraternité, que ce soit entre les musulmans entre eux ou avec les autres nations. La culture de l'amour et de l'affection se reflète dans le comportement des musulmans et dans la participation des non-musulmans à l'adoption de cette religion, qui incite à la miséricorde même avec les ennemis. Par conséquent, en raison de la propagation de ce danger du phénomène de la haine et de ses effets négatifs sur les musulmans dans le monde entier, et de la nécessité de l'affronter en confrontant son origine, en développant des moyens avancés pour corriger les idées fausses, et en s'efforçant avec tous les moyens intellectuels et pratiques disponibles de découvrir les illusions et les idées fausses et de les affronter par la guidance, la sensibilisation, la clarification du véritable Islam et la démonstration de la modération dans cette religion.

AIFI et la Faculté Al-Maktoum en Ecosse signent un protocole d'entente

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), et S.E. Dr. Abu Bakr Jaber Abu Bakr, Recteur et Vice-Chancelier de la Faculté Al-Maktoum de l'Université de Dundee en Grande-Bretagne, ont signé un accord de coopération entre les deux parties le samedi 18 Rabi` Al-Akhir 1444, correspondant au 12 novembre 2022, dans la capitale britannique, Londres, en marge du Forum Al-Barakah pour l'économie islamique. Après avoir signé l'accord de cooperation, Son Excellence a exprimé ses remerciements et sa gratitude au Directeur de la Faculté pour être venu à Londres afin de signer cet accord, le premier du genre entre l'Académie et une institution prometteuse d'enseignement supérieur, louant le rôle intellectuel et académique joué par la Faculté dans la diffusion des enseignements tolérants de l'Islam et la correction de l'image de l'Islam et des musulmans au Royaume-Uni en particulier, et en Europe en général. Son Excellence a également exprimé la pleine disponibilité de l'Académie à fournir toutes les formes de soutien intellectuel et de la charia à cette faculté, qu'il a décrit comme ancien et distingué, en lui fournissant les publications et les périodiques de l'Académie, et en permettant à sa faculté de participer aux séminaires et aux conférences organisés par l'Académie de temps à autre, en particulier les forums scientifiques qui visent à diffuser les valeurs de modération et d'équité, et à combattre le fanatisme et les idéologies extrémistes. Pour sa part, le Directeur de la Faculté a exprimé son plaisir et sa fierté de signer cet accord avec l'Académie, qui est aujourd'hui la plus importante référence en matière de Charia et de Fiqh pour la Oumma, puisqu'elle est la plus grande institution contemporaine d'Ijtihad collectif et que ses membres représentent tous les Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). Il a ajouté que la faculté se réjouira d'une grande étape de coopération académique et intellectuelle avec l'Académie sur un certain nombre de questions et de préoccupations pour les deux parties, telles que le soutien des valeurs de coexistence pacifique et de tolérance, la diffusion de la fraternité et de l'harmonie entre les peuples, et la lutte contre les idéologies extrémistes et leur réfutation d'une manière intellectuelle, convaincante et pacifique. Ensuite, le Directeur de la Faculté a invité le Secrétaire général à visiter le collège pour passer en revue les nouveaux programmes d'études islamiques qui seront offerts au début de l'année prochaine. La cérémonie de signature a été suivie, du côté de la Faculté, par le Dr Ali Alija et le Dr Muhammad Al-Saghir. Du côté de l'Académie, par Mme Sarah Amjad Bedawi, directrice de la famille, et le Dr AlHagi Manta Drammeh, chef de la division de la coopération internationale et des relations extérieures

La Présidente de l'Université de Bahreïn accueille le Secrétaire général à Manama

Lors sa participation au Forum International de Bahreïn pour le Dialogue, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), et la délégation qui l'accompagne ont visité l'Université de Bahreïn à Sakhir, le samedi 11 Rabi Al-Akhir 1444 correspondant au 05 novembre 2022. Son Excellence et la délégation qui l'accompagne ont été reçus par S.E. Dr. Jawaher bint Shaheen Al-Madahka, Présidente de l'Université, accompagnée de ses assistants. La Présidente de l'Université a exprimé ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence et à la délégation qui l'accompagne pour avoir consacré une partie de leur temps à visiter l'université afin de discuter des moyens de renforcer les relations de coopération et le partenariat entre les deux parties dans un certain nombre d'aspects d'intérêt commun. Le Dr Al-Madhahka a souligné le rôle de l'Université nationale dans la diffusion et la promotion de la culture islamique, et a veillé à ce que ses programmes incluent les valeurs de tolérance et la création d'une atmosphère de dialogue ouvert, car il s'agit d'une base essentielle dans la formation de la culture des individus et l'identité de la société et leur capacité à comprendre les différentes cultures et religions dans le monde, en plus de renforcer les liens de coopération avec les secteurs industriels et commerciaux, et leur intérêt pour l'excellence et l'innovation, en encourageant la recherche scientifique et en adoptant des initiatives et des projets liés aux plans de développement durable. La Présidente de l'Université a conclu en exprimant son aspiration à développer

des relations de coopération scientifique et intellectuelle avec l'Académie et à profiter mutuellement des expériences scientifiques et académiques dont les deux parties regorgent. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé sa grande joie de cette visite et ses remerciements au Président de l'Université pour la bonne réception et l'accueil chaleureux, louant les réalisations tangibles et les développements rapides dont il a été témoin lors de sa visite au Royaume de Bahreïn, souhaitant au Royaume et à son honorable peuple prospérité et sécurité sous sa sage leadership. Son Excellence a également exprimé sa joie quant au haut niveau scientifique atteint par cette prestigieuse université et aux résultats et réalisations scientifiques qu'elle a obtenus depuis sa création. Son Excellence a souligné l'aspiration de l'Académie à conclure avec cette université un partenariat stratégique qui lui permettrait de recruter des chercheurs des différents collèges et instituts de l'université pour participer aux sessions, séminaires et conférences de l'Académie afin d'étudier en profondeur les problèmes de la vie contemporaine. Son Excellence a également indiqué que l'université, avec ses capacités de recherche avancées dans diverses disciplines, peut contribuer efficacement, par l'intermédiaire d'experts, de chercheurs et de membres du corps enseignant, à diverses questions médicales, scientifiques, sociales, financières et économiques qui relèvent des intérêts de l'Académie. Ont assisté à la réunion du côté de l'université, le vice-président des services informatiques et des affaires administratives et financières, Dr Osama Abdullah Al-Jodar, le vice-président des programmes académiques et des études supérieures, Dr Muhammad Reda Qader, le doyen de la Faculté des lettres, Dr Abdul Aziz Muhammad Bulila, le chef du département de la langue arabe et des études islamiques, ainsi que Dr Dia Abdullah Al Kaabi. Du côté de l'AIFI, Mme Sarah bint Amjad Hussein, directrice du département des affaires familiales, et M. Amjad Ibrahim Mustafa, chef de la division du protocole, ont également assisté à la réunion.

Le Secrétaire général appelle à une stabilité fondée sur la fraternité humaine

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a participé au Forum de Dialogue de Bahreïn : «L'Orient et l'Occident pour la Coexistence humaine» les jeudi et vendredi 9-10 Rabi' Al-Akhir 1444 correspondant aux 3 et 4 novembre 2022, tenu sous le patronage de Sa Majesté le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa, Roi du Bahreïn, et avec la participation de S.E. le Grand Imam, du Prof. Ahmed Al-Tayeb, Cheikh d'Al-Azhar Al-Charif, Président du Conseil des Sages musulmans, et le Pape François, Pape de l'Église catholique, et en présence d'environ 200 personnalités, dirigeants et représentants des religions du monde entier, ainsi que d'éminents intellectuels et personnalités des médias. Le forum a été organisé conjointement par le Conseil des Sages musulmans, le Conseil suprême des affaires islamiques du Royaume de Bahreïn et Le Centre mondiale du Roi Hamad pour la Coexistence pacifique. Son Excellence a exprimé son grand bonheur de participer à ce forum, en sa qualité de membre du Conseil des Sages musulmans, et son honneur de rencontrer deux grandes personnalités universelles, le Grand Imam Dr. Cheikh Ahmed Al-Tayeb, et le Pape François, soulignant que «la tenue de ce forum au Royaume de Bahreïn, représente un modèle vivant et ancien de coexistence et de tolérance, qui est un message clair à l'humanité, que la solution la plus efficace aux tragédies, guerres et conflits que connaît l'humanité aujourd'hui réside dans des approches concertées et intégrées, afin de promouvoir les valeurs et principes de paix et de coexistence, d'acceptation et de reconnaissance de l'autre, et de lui permettre de pratiquer ses rites et croyances en toute liberté. La voie souhaitée pour sortir des circonstances exceptionnelles que traverse l'humanité réside dans l'ouverture des adeptes des religions les uns envers les autres, à travers un profond respect et une application pratique des valeurs pures et des principes nobles que les religions appellent de leurs vœux, tels que l'amour, la miséricorde, l'affection, la coopération, la solidarité et la synergie. Par conséquent, l'espoir est que ce forum, qui comprend une élite distinguée de toutes les religions et croyances, sortira avec une application pratique et un programme tangible qui permettra la réalisation des visions claires et des idées solides ce qui ont été exprimé dans le mémorable Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et le vivre ensemble». Son Excellence a conclu en demandant aux adeptes des religions de cesser «les combats et les différends répréhensibles, et de coopérer plutôt afin de parvenir à une fraternité humaine sincère, dans laquelle les armes ne sont pas brandies contre d'autres êtres humains, et l'honneur et les biens d'autres êtres humains ne sont pas aggrés. Ainsi, le bonheur, la survie et la prospérité de l'humanité dépendent de la promotion des valeurs de la fraternité humaine. Il a conclu son discours en félicitant le Conseil des Sages musulmans pour le choix du lieu et du moment de ce Forum, en louant les nombreuses idées innovantes et créatives possession du Conseil qui visent à réaliser les principes énoncés dans le «Document sur la Fraternité Humaine», que l'humanité ne peut pas oublier, car il est l'un des rares documents dans l'histoire qui contient des principes capables de mettre fin à toutes les circonstances exceptionnelles que l'humanité traverse. Le forum s'est conclu sous le généreux patronage de Sa Majesté le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa, Roi du Royaume de Bahreïn.

Le Secrétaire général participe au Sommet du Forum Al-Baraka à Londres

À l'aimable invitation de S.E. Dr. Yousef Al-Khalawi, Secrétaire général du Forum Al-Baraka pour l'économie islamique, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a participé au Sommet du Forum Al-Baraka pour l'Economie islamique les samedi et dimanche 18-19 Rabi Al-Akhir 1444 correspondant aux 12-13 novembre 2022, à Londres. Son Excellence Prof. Koutoub Sano, dans son discours d'ouverture, a abordé le sujet: «L'importance de la mise en œuvre de la raison pour l'avancement de l'économie islamique contemporaine», soulignant que «la vraie religion célèbre grandement l'esprit, car il est la source de la pensée, de la créativité et de l'innovation. La preuve est que la préservation de la raison est l'un des cinq finalités à préserver et à protéger en Islam, car il s'agit d'un intérêt nécessaire sans lequel la vie ne peut être juste (qui sont : l'âme, la religion, l'honneur, la raison, la fortune). Par conséquent, utiliser l'esprit, le développer, le dompter et l'élever est un principe islamique dont la légitimité et la nécessité ne doivent pas être contestées. Au contraire, la compréhension des dispositions de la Charia dans le Coran et la Sounna dépend principalement de la nécessité de mettre en œuvre la raison à la lecture, à la réflexion et à la contemplation». A cet effet «l'esprit droit ne peut en aucun cas s'opposer au références du Coran et de la Sounna ou les rejeter de quelque manière que ce soit, ce qui signifie que ce qui est considéré comme un conflit entre la raison et la révéation n'est rien d'autre qu'une contradiction entre une raison saine et une révélation truquée d'une part, ou entre une révélation saine et une raison corrompue d'autre part. La corruption de la révélation est évidente dans le fait qu'il s'agit d'une révélation faible ou fabriquée, comme c'est le cas dans le hadith fabriqué. Quant à la corruption de la raison, elle se manifeste dans le fait que l'esprit n'adhère pas aux fondements et aux contrôles qui le guident lorsqu'il examine la révélation comme inférence ou déduction, et il contredit les méthodes de pensée et d'analyse qui le conduisent à une compréhension incorrecte de la révélation saine.» Par conséquent les institutions scientifiques devraient «accorder plus d'attention à la pensée créative et critique par la mise en œuvre rationnelle de la raison dans les textes d'une part et dans les faits d'autre part afin de générer et de produire des idées scientifiques intégrées capables de faire progresser l'économie islamique de manière globale, afin de devenir une économie humaine qui produit des connaissances. Les responsables de l'économie islamique de devraient promouvoir la pensée créative et encourager les chercheurs créatifs, et ne pas prêter attention aux appréhensions de ceux qui craignent l'utilisation de la raison et son développement afin qu'elle joue le rôle souhaité aux côtés de la révélation divine.

Le SG prononce le sermon du vendredi à la Mosquée Centrale de Londres

À l'aimable invitation du Centre culturel islamique de Londres, au Royaume-Uni, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a prononcé le sermon du vendredi à la Grande Mosquée de Londres le 17 Rabi' Al-Akhir 1444, correspondant au 11 novembre 2022, en arabe et en anglais, dont son thème était «notre devoir envers notre patrie». Il a commencé son sermon en rappelant aux fidèles que l'univers entier appartient à Allah le Tout-Puissant, que la terre entière appartient à Allah Tout-Puissant et que l'homme est responsable de la construction de l'univers, de sa réforme et de la gestion de ses affaires où qu'il soit et où qu'il réside, soulignant qu'Allah nous a créés en tant que peuples et tribus pour nous nous connaître. Ainsi, les pays dans lesquels nous vivons et résidons ont des droits que nous devons remplir, et des devoirs auxquels nous devons adhérer; parmi les plus importants de ces droits, nous devons les aimer, les protéger, préserver leur sécurité, leur stabilité et leur prospérité, et chérir notre appartenance à eux en reconnaissance de leur faveur, de leur générosité et de leur bienveillance à notre égard. Si un musulman prend un pays comme patrie et lieu de résidence, il doit s'acquitter des droits susmentionnés, respecter sa législation, se conformer à ses lois et se tenir à l'écart de tout ce qui contrevient aux règlements qui ont été établis pour le protéger, prendre soin de lui, lui offrir des possibilités d'emploi et une vie décente pour lui et sa famille. Son Excellence a ensuite expliqué qu'un musulman britannique devait être fier d'être britannique et musulman à la fois, et qu'il devait aimer ce pays, qui lui a fourni tout ce dont il a besoin pour prendre soin de lui, le protéger et lui offrir une vie décente. Il n'y a aucun conflit entre le fait d'être musulman et britannique à la fois, car la citoyenneté et l'appartenance religieuse sont deux choses qui

ne se contredisent pas, ne s'opposent pas et ne s'opposent pas, mais qui se complètent et se soutiennent mutuellement. Le pays dans lequel vous avez choisi de vivre, de travailler, de profiter de ses richesses et de ses opportunités, et d'élever vos enfants n'entre pas en conflit avec la préservation de votre identité religieuse. L'Islam est plus grand pour être confiné dans un pays particulier ou de confiner la présence islamique dans un pays particulier. L'Islam est venu au monde entier et à tous les habitants de la terre. Son Excellence a ensuite abordé la question de la moralité et du comportement d'un musulman dans tous pays. Le musulman doit être un modèle d'honnêteté, de travail, de sérieux et d'intégrité. La meilleure action est qu'une personne mange du travail de ses mains et ne soit pas un fardeau pour la société. Le musulman doit également donner à ses enfants une éducation solide qui fait d'eux des producteurs et de bons citoyens, qui contribuent à la construction et à la préservation des nations, et participent à leur développement, leur progrès et leur renaissance. Il a également appelé les masses de séloigner de la violence, de l'extrémisme, du fanatisme, du terrorisme et de tout ce qui nuit aux nations et offense la réputation de l'Islam et des musulmans. L'Islam est innocent de toute violence contre les enfants, les femmes et les animaux, il est plutôt innocent des crimes contre l'environnement. Le musulman n'est pas violent, extrémiste, maudit ou insultant, il est plutôt miséricordieux, honnête, doux, sérieux et juste dans son comportement et ses actions. Son Excellence a également précisé que la lutte contre le phénomène de l'islamophobie ne passe pas par la violence, mais par la présentation de l'islam et de ses valeurs de manière objective et sereine. Le fait de defendre le Prophète PSSL ne se fait pas par la violence ou les cris, mais par un travail sérieux et organisé de présentation aux gens de ce Prophète et de sa biographie, de sa grande moralité et de son approche juste. L'humanité n'a jamais connu dans son histoire une personnalité aussi grande, miséricordieuse, aimante et compatissante que le Prophète Mohamed, dont les détails de la vie et de la biographie ne sont connus que des justes. Il a conclu son sermon en appelant les fidèles à s'éloigner de toute forme de violence, de haine des religions, de mépris des symboles et d'intolérance. Son Excellence a ensuite prié Allah de protéger le Royaume-Uni et le monde entier du fléau de la guerre, des catastrophes et des conflits. La prière du vendredi a été suivie par une foule nombreuse qui a rempli la mosquée, ses cours et les routes environnantes. Leur nombre des adorateurs a été estimé à plus de cinq mille fidèles. Il convient de noter que le sermon a été bien accueilli par les fidèles et les dirigeants nationaux et musulmans de Grande-Bretagne, car il a été largement diffusé et propagé via les plateformes et médias sociaux.

Le Secrétaire général appelle à renouveler le contenu du cours religieux

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a participé à la deuxième conférence scientifique du Collège des Etudes Islamiques de l'Université Mohamed ben Zayed des Sciences Humaines, intitulée « Etudes Islamiques dans les Universités : Vers la Promotion des Valeurs de la Citoyenneté ». and Coexistence », du 28 au 30 Rabi' al Thani 1444, correspondant au 22 au 24 novembre 2022, à Abu Dhabi. Dans son intervention, il a remercié la direction de l'université d'avoir organisé cette importante conférence et d'avoir bien choisi son titre. Puis il a défini la pensée islamique comme « une pensée humaine produite par des esprits musulmans visant à établir un lien entre la révélation et la réalité changeante et évolutive, influencée par les circonstances sociales et culturelles et les conditions économiques et politiques apparentes qui ont influencé la réalité islamique à partir de avec ces changements et événements majeurs après la mort du Prophète, que la paix soit sur lui, ces grands développements à la veille du contact de la Oummah islamique avec des nations aux civilisations intellectuelles anciennes telles que les Perses, les Byzantins, les Pharaons et d'autres, et se terminant par le défis successifs qui continuent d'affliger la réalité à ce jour ». Il a expliqué qu'il y a "de nombreuses générations de différentes approaches scientifiques et divers points de départ intellectuels ont participé à la formulation et à l'affinement de cette pensée, et il n'était donc pas surprenant que son contenu soit une combinaison d'ijtihad qui a été faite par ces générations dans des questions doctrinales (= al Mutakalima), les questions de Fiqh (= al Mutafaqiha) et les questions éducatives (= les soufis), toutes affectées dans leur quête par leurs conditions sociales et culturelles dominantes, et par leurs conditions économiques et politiques existantes». Il a souligné que «la pensée islamique qui a produit la leçon religieuse était, avant les âges de l'imitation, une pensée vive et émouvante qui accueillait toute chose nouvelle et utile et était ouverte à tout apport sage et rationnel. Par conséquent, il n'est pas surprenant que cette leçon religieuse soit un texte riche qui inclut les faits de tous les discours intellectuels dont l'arène intellectuelle a été témoin un jour entre musulmans et personnes d'autres religions, et il n'est pas surprenant non plus de trouver des débats entre ceux connus dans entre les sunnites et les chiites d'une part, et entre les mu'tazila et les sunnites d'autre part. Dans cette leçon abondante, on trouve du débat houleux entre les sectes sunnites, telles que les Ash'aris, Maturdiyya, Murji'ah et Ahl al-Hadith, et entre les sectes chiites de Zaydiyyah, douze Imamiyyah et ismaéliens. En plus de cela, il contient une documentation fidèle des escarmouches éducatives entre les soufis et les autres sectes d'une part, et entre les sectes des soufis entre elles d'autre part. Puis il souligna que "pour permettre au cours religieux d'aujourd'hui de fournir une orientation rationnelle aux conditions sociales et culturelles existantes, et un règlement honnête des conditions économiques et politiques qui prévalent, il faut un filtrage de ses contenus, une révision de ses sujets, puis un ajout à ses champs. Et par décryptage de ses enjeux, nous entendons la dispense responsable de l'attention à l'ensemble des enjeux doctrinaux, fiqh et éducatifs auxquels il n'y a plus lieu de s'intéresser, considérant qu'il s'agit d'enjeux historiques purement circonstanciels qui ont disparu avec la disparition du social et les conditions culturelles, économiques et politiques qui ont contribué à leur formation et à leur émergence. Par révision de ses thèmes, nous entendons également l'obligation de distinguer les fondamentaux, les branches, les constantes et les variables dans les contenus doctrinaux, fiqh et éducatifs, et d'éviter les confusions entre eux. Et nous voulons dire en ajoutant des zones à son contenu, en l'incluant et en le greffant avec les défis de l'époque, afin de l'enraciner, de l'éditer et de le diriger ». Et pour y parvenir, il est nécessaire de « faire prendre conscience aux jeunes d'abord que toute opinion ou pensée qui confisque ou contredit les dispositions des textes et l'expérience prophétique authentique doit être entièrement contournée et supprimée, et d'autre part leur faire prendre conscience que ce qui unit les gens en général et les fidèles en

particulier est de plus en plus grand que ce qui les sépare, et troisièmement de renforcer leur prise de conscience de l'impact des conditions sociales et culturelles, économiques et politiques sur ces événements que l'arène islamique a connus à travers l'histoire, et ces conditions ont disparu et changé. Par conséquent, la réalité contemporaine n'a pas besoin de s'en préoccuper, et de tenir les non-participants responsables de ses conséquences et effets, mais de la prendre comme base pour contrôler les relations qui doivent prévaloir entre les peuples et les nations d'une part, et entre les fidèles eux-mêmes d'autre part.

Il a conclu en appelant la conférence à adopter les trois essences méthodologiques suivants: 1) Repenser le recours aux dispositions des textes et à l'expérience prophétique en ce qui concerne la relation du musulman avec son Dieu, sa société et le monde qui l'entoure, loin des considérations fragmentaires au sein du Livre et de la Sunna qui ont été évoquées dans le cas des non-musulmans en général, et dans le cas des Gens du Livre en particulier, et d'empêcher la confiscation de nombreux textes ambigus basés sur des interprétations hors du contexte et des motifs de révélation, et de biffer les textes religieux les uns contre les autres sans prêter attention à l'approche progressive et à la sollicitation sur laquelle ces textes sont basés, et en même temps en empêchant les emplois irresponsables et inexacts de nombreux termes clairs de la charia avec des concepts spécifiques, et avec des contextes historiques connus et clairs, et sur en tête de ces termes: le terme loyauté et désaveu, djihad, sécurité, gouvernance et ignorance, incrédulité, hommage, tutelle, etc. En conséquence, il est nécessaire de sensibiliser davantage au fait que les décisions de la charia relatives à la sécurité, à la sûreté, à la paix, au djihad, à l'administration, au leadership, à la gouvernance et au pouvoir judiciaire sont des décisions gouvernementales auxquelles les individus ne sont pas adressés et qui ne les concernent pas, ni responsable d'eux, et la conscience des niveaux multiples et différents des actions du grand Prophète, y compris ses actions en tant que prophète, ses actions en tant qu'imam et dirigeant, ses actions en tant que commandant en chef des forces armées, ses actions en tant que juge, et ses actions en tant que mufti. 2) Représenter la narration répétitive et automatisée des différences et des conflits historiques répandus entre les sectes islamiques, qui sont tous deux ceux qui se sont produits pendant l'apparition de sédition entre les compagnons, de sorte que les gens étaient divisés en sunnites, kharijites et chiites, ou étaient ces différences qui ont éclaté entre les fidèles pendant les Omeyyades, Abbasid, et les dynasties seldjoukides, de sorte que les gens ont été divisés en sunnites et mu'tazila, puis en sunnites et Ahl al-Hadith, ou ces différences historiques qui ont eu lieu entre les gens de hadith et les gens de goût, d'acclamation et autres. Ces différences et d'autres sont des différences purement historiques qui sont apparues parmi les peuples de la nation en raison de conditions sociales et culturelles qui sont passées et ont disparu, et à cause de conditions économiques et politiques qui se sont éteintes et ont pris fin. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de les répéter aux jeunes, il convient plutôt de leur assurer qu'ils ne sont pas responsables de ce qui s'est passé, car ils n'ont pas vécu dans les conditions où ces événements sont survenus à cause d'eux, et ils n'ont pas été parties à eux. Par conséquent, il est préférable pour eux de prêter attention à leurs conditions sociales et culturelles existantes et de se concentrer sur leurs conditions économiques et politiques dominantes, afin de fournir des conseils, un règlement et une rationalisation. 3) Entreprendre un travail sérieux et responsable afin de supprimer la différence dans les questions doctrinales et éducatives du cercle de la vérité et du mensonge dans le cercle du vrai et de l'erreur»; Semblable à la différence dans l'Ijtihad dans les questions de Fiqh, où les juristes s'abstiennent de décrire leurs adversaires avec les descriptions mentionnées. De cette façon, les extrémistes sont empêchés de ne pas croire les monothéistes, de chasser les fidèles et de faire exploser les prostrateurs. Elle empêche aussi les groupes terroristes de la prendre comme une grande oasis dans laquelle ils rôdent pour profaner le sang infaillible et elle empêche tous les agitateurs et soi-disant savants de s'infiltrer par pour accuser des individus, des dirigeants, des universitaires, des sociétés et des États. Et notre base pour cela est la parole du Prophète, qui a divisé les mujtahids dans les affaires diligentes en vrai et en erreur, et a alloué deux récompenses pour la bonne, la récompense pour la diligence et la récompense pour avoir raison, et pour la mauvaise seulement une récompense. Ce dicton n'a pas fait de distinction entre les mujtahids dans les questions doctrinales et éducatives et les mujtahids dans les questions de Fiqh, ce qui rend la distinction entre eux discutable.

Le Secrétaire général appelle les leaders religieux à disséminer la modération

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a participé à la 9ème Assemblée du Forum d'Abou Dhabi pour la Paix, qui s'est tenue cette année sous le titre «Conflit; globalisé et paix universelle : Revendications et partenariats» du 14 au 16 Rabi' Al-Akhir 1444 correspondant au 8 au 10 novembre 2022, dans la capitale des EAU. Dans son discours, Son Excellence a exprimé ses remerciements et sa gratitude aux dirigeants et au peuple émiratis pour avoir accueilli le Forum d'Abou Dhabi pour la Paix, et pour le bon parrainage de cette institution. Il a également exprimé sa grande gratitude et sa reconnaissance à S.E. Cheikh Abdullah bin Bayyah, pour ses idées brillantes, sa pensée sage. Ensuite il a indiqué que face à ces circonstances exceptionnelles que traverse l'humanité, chacun de nous doit faire ce qu'il peut pour éteindre les incendies et déclarer la guerre aux guerres afin de parvenir à la paix et à la sécurité, et il a ajouté : «Le rôle attendu des leaders religieux représentés par les imams, les prêtres, les moines, les rabbins et les responsables d'institutions éducatives, a un grand rôle car il est convenu que derrière chaque extrémisme se trouve la pensée, et derrière chaque terrorisme se trouve la pensée, plutôt derrière chaque radicalisme et fanatisme se trouve la pensée, et la pensée est le motivateur, le guide et l'influenceur sur le comportement et la conduite. Par conséquent, les leaders religieux d'aujourd'hui doivent jouer leur rôle en combattant l'idéologie extrémiste et en rejetant les discours de haine, d'exclusion et de mépris, et ils doivent constituer une barrière infranchissable contre toute pensée ou opinion qui propage le fanatisme, l'extrémisme et le terrorisme. Ils doivent œuvrer ensemble pour faire prendre conscience de l'interdiction d'agresser les personnes, l'honneur et l'argent, et il n'y a aucune différence entre ce sang étant le sang

d'un musulman ou le sang d'un non-musulman et cet argent étant l'argent d'un musulman ou l'argent d'un non-musulman. Et pour une raison connue seulement de Dieu le Tout-Puissant, la supplication du Prophète PSSL, lors du pèlerinage d'adieu s'adressait à tous les gens lorsqu'il a dit : [O peuple, votre sang, votre honneur et votre biens personels sont aussi sacrés pour vous que le caractère sacré de ce jour qui est le vôtre dans ce mois qui est le vôtre dans votre pays...]. Nous tous, les leaders religieux de toutes les religions et confessions, devons œuvrer à la consolidation de ce principe pour mettre fin aux effusions de sang, aux atteintes à l'honneur et à l'extermination des richesses au nom des religions et des confessions, alors que les religions sont innocentes de tous ces crimes perpétrés en leur nom.»

Afin de réaliser ce rôle attendu des leaders religieux, Son Excellence a souligné l'importance de réviser les programmes scolaires pour en faire des programmes qui diffusent les valeurs d'amour, de fraternité, de tolérance, d'harmonie et de paix, construisent des ponts et transcendent les vestiges de l'histoire afin de mettre fin aux querelles et aux combats. Son Excellence a également expliqué que les leaders religieux devraient sensibiliser le public et les fidèles au fait que la différence entre les êtres humains dans leurs religions et leurs croyances est une norme universelle et éternelle qui ne peut être supprimée en raison de la parole du Tout-Puissant : (Et si ton Seigneur avait voulu, Il aurait fait des gens une seule communauté. Or, ils ne cessent d'être en désaccord (entre eux,) sauf ceux à qui ton Seigneur a accordé miséricorde. C'est pour cela qu'Il les a créés Et (Et l'un de Ses signes est la création des cieux et de la terre, et la diversité de vos langues et de vos couleurs. Il y a certes en cela des signes pour les sages)). Ces textes signifient que le pluralisme et la diversité religieuse, ethnique et culturelle sont un code divin qui ne peut être ignoré ou effacé de l'existence, et donc que la coopération, la coordination et la communication entre les leaders religieux sont nécessaires pour renforcer cette compréhension et la consolider dans les esprits et les actions. Son Excellence a conclu en appelant à travailler dur pour transformer le principe de tolérance et de coexistence en un comportement pratique concret et une pratique quotidienne continue, et la nécessité de l'adhésion aux religions comme un facteur de discipline et d'illumination qui guide l'humanité vers de nobles valeurs et de nobles principes communs d'amour et de fraternité, considérant que la stabilité du monde ne viendra que par la réalisation de ces valeurs et principes, car ils représentent la voie du bien pour répandre la paix, la sécurité et la sûreté dans le monde entier.

Lors de la Conférence des Juristes, le SG a mis en garde contre les fatwas anormales

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a participé le mercredi 8 Rabi` Al-Akhir 1444, correspondant au 2 octobre 2022, par videoconference, à la Dix-septième Conférence des Juristes musulmans sur la Finance numerique et l'Inclusion Financière, organisée par l'Académie internationale de Recherche de Charia en Finance islamique à Kuala Lumpur, Malaisie. Dans son discours lors de la session intitulée «Le rôle des institutions de surveillance et de l'infrastructure bancaire islamique dans la promotion de la finance numérique et de l'inclusion financière», il a appelé les institutions financières islamiques à adhérer aux normes de la Charia émises par les conseils de Fiqh contemporains concernant les questions émergentes et les nouveaux développements dans l'industrie financière islamique contemporaine, en particulier celles qui sont liées à l'inclusion numérique et financière, l'orientation et la rationalisation, car ces jugements et normes sont émises par un groupe de savants bien établis qui répondent aux exigences du jugement juridique, ce qui rend leur opinion acceptée et prise en considération. Il a également souligné que la prévalence de la complexité et de l'enchevêtrement sur les développements

financiers contemporains rend urgent d'avoir une jurisprudence collective dans laquelle les juristes de la Charia se completent avec les économistes et les spécialistes de la finance afin de concevoir étroitement et sobrement les jugements de Charia appropriées pour ces calamités. Il l'a alerté sur le danger des jugements individuels et des fatwas aberrantes dans les affaires publiques, les qualifiant d'insuffisants, de hâtifs jugements et fatwas qui sont souvent dominés par l'émotion, l'impulsivité dans l'analyse et l'interdiction, en plus du fait qu'ils n'englobent pas complètement la question, ce qui les rend vulnérables à la confusion et au dérapage. Il a précisé que son appel à la nécessité de se référer à la guidance jurisprudentielle pour reconnaître les jugements de la Charia dans les calamités et développements financiers contemporains ne signifie pas un dénigrement ou une dépréciation de la jurisprudence et des fatwas individuelles, mais plutôt une reconnaissance et un renouvellement de l'approche du Prophete, PSSL, face à des calamités et des développements au sujet desquels aucune révélation n'a été faite, car le Prophete PSSL avait l'habitude de réunir les compagnons pour cela, et de les consulter. Les compagnions avaient l'habitude d'adhérer à l'ijtihad que l'on appelle aujourd'hui l'ijtihad collectif dans le traitement des calamités generales. Par conséquent, les interprétations individuelles et les fatwas anormales doivent être évitées dans les émissions publiques, quel que soit l'auteur, afin d'éviter le chaos, la contradiction et l'incohérence parmi les pratiques des institutions financières islamiques.

L'Ambassadeur du Nigéria en Arabie saoudite visite l'AIFI

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a reçu S.E.M. Yahya Lawal, Ambassadeur de la République Fédérale du Nigeria auprès du Royaume d'Arabie Saoudite et Représentant Permanent du Nigeria auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), le dimanche 12 Rabi' Al Thani 1444 correspondant au 06 novembre 2022 à Djeddah. Il l'a remercié pour cette première visite au siège du Secrétariat Général de l'Académie. Il a également exprimé la gratitude de l'Académie pour le soutien constant du gouvernement du Nigeria, espérant que cette visite serait l'occasion de mieu s'informer de la vision de l'Académie, de sa mission, de ses objectifs, de ses projets et de son plan stratégique quinquennal, qui comprend une illustration claire de toutes les activités et de tous les programmes qu'elle entend mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années. Il a également exprimé sa gratitude pour la volonté de l'ambassadeur de renforcer les relations de coopération et de coordination entre le Nigeria et le Secrétariat général de l'Académie. Pour sa part, l'Ambassadeur a exprimé son grand plaisir de visiter l'Académie et ses remerciements et sa gratitude au Secrétaire général pour la bonne réception et l'accueil chaleureux, soulignant la volonté de son pays d'établir des relations fortes et durables avec l'Académie et de bénéficier de sa grande expertise face aux nombreuses questions religieuses, intellectuelles et sociales qui préoccupent la société nigériane et la région ouest-africaine en général. Il a également exprimé son espoir de renforcer les relations de coopération et de communication entre le Secrétariat général de l'Académie et l'État du Nigéria dans le domaine de l'organisation d'événements scientifiques conjoints à l'intérieur et à l'extérieur du Nigéria, ainsi que de renforcer la coopération étroite entre les chercheurs et les experts de l'Académie et les chercheurs nigérians afin de soutenir les efforts du gouvernement nigérian dans la lutte contre l'extrémisme, le terrorisme et l'intolérance. Il a également exprimé sa profonde appréciation pour les changements qualitatifs et les développements remarquables dont a été témoin le Secrétariat général de l'Académie, tant au niveau administratif que scientifique et intellectuel, louant la grande volonté du Secrétaire général d'unifier la voix de la Oumma et de diffuser les idées corrects de la véritable religion. En conclusion, le Secrétaire général a demandé à S.E.M. l'Ambassadeur de servir de médiateur auprès des autorités officielles afin que le gouvernement nigérian accueille la prochaine session de l'Académie, qu'il a accueilli et promis de soutenir cette init

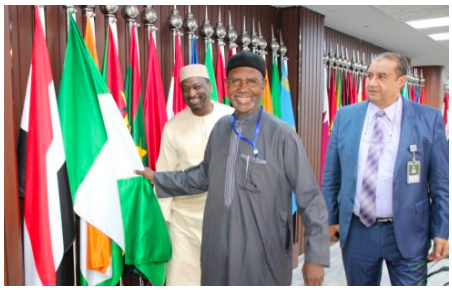

25ème Réunion mensuelle du personnel de l'Académie

Le dimanche 12 Rabi al-Akhir 1444, correspondant au 06 novembre 2022, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la vingt-cinquième réunion périodique mensuelle du per-sonnel de l'Académie, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant pour leur participation. Il a ensuite évoqué les conclusions de la récente visite de travail que lui et sa délégation ont effectuée au Royaume de Bahreïn, où Son Excellence a participé au Forum international de Bahreïn pour le dialogue entre l'Est et l'Ouest pour la coexistence humaine, organisé par le Conseil suprême pour les af-faires islamiques au Royaume de Bahreïn en coopération avec le Conseil des Sages musulmans. Il a également visité l'Université de Bahreïn, au cours de laquelle il a discuté avec la présidence de l'université des aspects possibles de la coopération entre l'Académie et l'Université. Son Excellence a expliqué que les deux parties ont con-venu de signer prochainement un protocole d'accord entre les deux institutions pour atteindre des objectifs communs et renforcer les domaines de coopération entre elles. Son Excellence a ensuite abordé le sujet de la 25ème session de l'Académie et les nouvelles tâches qui y sont liées, exhortant chacun à poursuivre le travail sérieux et diligent afin de s'y préparer et de le gérer de la meilleure manière possible. Il a en-suite appelé les participants à exprimer leurs opinions, à présenter leurs suggestions et à discuter des enjeux et des problèmes auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leurs fonctions, rappelant à chacun de se sentir libre et de ne pas hésiter à aborder tout sujet qu'il juge utile à l'Académie et aux employés, assurant chacun de sa disponibil-ité constante à les écouter et à les soutenir en trouvant des solutions appropriées à leurs problèmes et en adoptant leurs suggestions et initiatives constructives. Plusieurs nouvelles décisions ont été émises par la réunion, dont les plus importantes sont :

•Expédier le paiement des frais des traducteurs qui ont terminé le travail qui leur est confié.

•Etudier la possibilité de calculer des jours de vacances en contrepartie du trav-ail supplémentaire confié au fonctionnaire.

•Envisager le transfert des cartes de séjour des employés de l'Académie vers le ministère des Affaires étrangères afin d'en bénéficier des privilèges de celle-ci.

44ème réunion périodique des Chefs de division

Le Secrétariat général de l'Académie a tenu sa quarante-quatrième réunion périodique des chefs de division, présidée par Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, le jeudi 02 Rabi' Al-Akhir 1444 correspondant à 27 octobre 2022 à Djeddah. Il a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en rappelant que le Secrétariat général de l'Académie s'attachera particulièrement au cours de la période à venir au travail préparatoire et à la bonne préparation de la tenue de la vingt-cinquième session de l'Académie, appelant au renforcement et à l'intensification de la coopération entre toutes les divisions et départements, et à la suspension et au report de tout autre travail incompatible avec les travaux de la session.

Il a ensuite parlé de sa participation à la 12e session de la réunion des ministres de l'information de l'OCI, en plus de signer deux accords de coopération stratégique avec l'Université Ibn Khaldoun d'Istanbul et l'Université Sa-bah Al-Din Zaim à Istanbul, et une visite au siège du Forum des jeunes de la coopé-ration islamique à Istanbul. Ensuite, les participants ont discuté des decisions précedentes et ont abouti à de nouvelles décisions, notamment :

•Contacter certains États membres pour voir l'accueil les cinq prochaines ses-sions de l'Académie.

•Achever dès que possible la nouvelle vidéo sur l'Académie

•Determination de la date du colloque « Fondation de famille » en janvier 2023 et du colloque sur les « Testaments » en février 2023.

• Refuser tout nouveau document de recherche pour la prochaine session vu l'expiration des délais prédéterminés.

• La nécessité de documenter et d'archiver tous les documents et correspondances des départements afin de préserver les dans le patrimoine de l'Académie.

45ème Réunion périodique des Chefs de Division

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la quarante-cinquième réunion pé-riodique des chefs de division de l'Académie, le jeudi 16 Rabi Al-Akhira 1444, cor-respondant au 10 Novembre 2022, via vidéoconference depuis sa résidence à Abou Dhabi, Émirats arabes unis. Il a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux chefs de division et en les remerciant pour leurs efforts appréciés dans l'accomplissement des tâches qui leur ont été confiées, puis il a noté la nécessité d'intensifier ces réunions et peut-être même de les fusionner avec le reste des réunions périodiques, afin d'assurer une bonne préparation de la prochaine session, et l'importance d'informer périodiquement les chefs de division de tous les

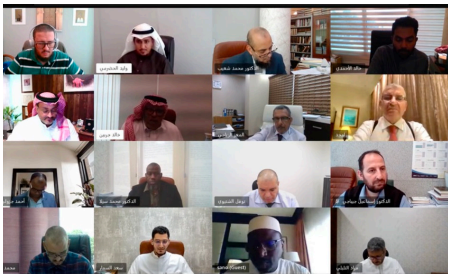

développements et questions liés à la session, qui sont censés être réglés en temps opportun. Il a ensuite abordé le sujet de sa visite aux Émirats, où il participe à la neuvième réunion du Forum de la paix à Abou Dhabi. Ensuite, les participants ont discuté des points à l'ordre du jour de la réunion et ont abouti à plusieurs nouvelles décisions, notamment :

- Envoi de lettres de remerciements et d'appréciation au Ministère des Affaires étrangères des Émirats, au Conseil des Émirats arabes unis pour la Fatwa et au Forum de la paix d'Abou Dhabi pour leur hospitalité et l'honneur fournnis à la délégation dirigée par le Secrétaire général.
- S'adresser au Conseil d'Ifta des EAU concernant l'accueil de la prochaine ses-sion de l'Académie à Abou Dhabi.
- Expédier la préparation de la version finale du livre des biographies des savants de l'Académie pour être imprimé à temps pour s distribution lors de la 25e ses-sion de l'Académie.

96ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

L'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) a tenu sa quatre-vingt-seizième réunion hebdomadaire des directeurs de département, le lundi 06 Rabi' Al-Akhir 1444 correspondant au 31 octobre 2022, présidée par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, au siège du Secrétariat général à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants, les remerciant pour leur presence à ces réunions hebdomadaires, rappelant que ces réu-nions auront pour but de discuter de la vingt-cinquième Session et des nouveaux travaux qui y sont liés. Son Excellence a également parlé des derniers développe-ments concernant la date de tenue de la Session de l'Académie, qui se tiendra bientôt puisque le soutien financier nécessaire a été obtenu. Il a également demandé aux départements de donner suite aux tâches qui leur sont confiées et de les compléter de la manière requise afin que la Session atteigne ses buts et fins souhaités. La réunion a ensuite discuté des décisions précédentes, et plusieurs nouvelles décisions ont été prises, dont les plus importantes sont :

- Envoi d'une lettre de condoléances à la délégation tunisienne auprès de l'OCI et au ministère tunisien des Affaires étrangères à l'occasion du décès du Cheikh Othman Batikh, membre de l'Académie et Grand Mufti de Tunisie.
- Achever la préparation du programme de la prochaine session (y compris les sessions scientifiques avec leurs titres), avec une proposition de durée pour chaque session en fonction du thème, et du nombre de chercheurs y participant.
- Envoi des documents de recherche terminés et édités aux membres de l'Académie afin qu'ils puissent les examiner dans un délai suffisant avant la tenue de la Session.

97ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

8 novembre، 2022 S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la 97ème réunion hebdomadaire des départe-ments, le lundi 11 Rabi' Al-Akhir 1444, correspondant au 07 novembre 2022 au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur participation, soulignant que ces réunions auront pour but de suivre l'avancement des travaux sur les préparatifs de la vingt-cinquième session de l'Académie. Ensuite, Son Excellence a parlé de sa participation au Forum de Bahreïn pour le dialogue « Est et Ouest pour la coexistence humaine », qui a été organisé par le Conseil des Sages musulmans sous le patronage royal de Sa Majesté Roi Hamad

bin Isa Al Khalifa, roi du Royaume de Bahreïn, et qui s'est tenue au Centre culturel Isa (ICC) à Manama avec la participation de personnalités intellectuelles éminentes et de représentants de religions de différents pays du monde. La tenue du Forum à Bahreïn est une affirmation du statut du royaume de Bahrein en tant que modèle vivant de co-existence, d'acceptation et de reconnaissance de l'autre et lui permettant de pratiquer librement ses rites et ses croyances. Son Excellence a ensuite parlé des préparatifs de la vingt-cinquième session, où les départements ont soumis des rapports détaillés sur les derniers développements et sur ce qui a été accompli. La réunion a discuté des décisions émises par la réunion pré-cédente, et a émis de nouvelles décisions, dont les plus importantes sont :

- Envoi des articles de recherche finis et révisés aux membres de l'Académie afin qu'ils puissent les lire à temps.
- Envoi de lettres de remerciements au Président de l'Université de Bahreïn et au Président du Conseil Suprême des Affaires islamiques pour l'accueil chaleu-reux et la généreuse hospitalité.

98ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la quatre-vingt-dix-huitième réunion hebdoma-daire des départements de l'Académie, le mardi 21 Rabi' Al-Akhira 1444 correspon-dant au 15 novembre 2022, via vidéoconference depuis sa résidence à Francfort, en République fédérale d'Allemagne. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en les remerciant pour leurs efforts dans la préparation de la vingt-cinquième session de l'Académie. Il a ensuite remercié le Département des affaires financières et adminis-tratives pour ses efforts louables dans la préparation du rapport financier annuel et du budget général de l'Académie, qui a reçu les éloges distingués du comité de surveil-lance financière de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI). Son Excellence a parlé des visites qu'il effectue actuellement en Grande-Bretagne et en Allemagne, où il participe à la première réunion annuelle du Forum Al Baraka dans la capitale britannique, Londres, et qui traite des questions et des sujets de la fi-nance islamique sous tous ses aspects. Il a également évoqué les deux accords de coopération avec le Collège Al Maktoum pour l'enseignement supérieur en Grande-Bretagne et le Conseil suprême des musulmans en Allemagne. La réunion a ensuite discuté des décisions émises par la réunion précédente, et a

pris de nouvelles décisions, notamment:

- Expédier l'approbation du coût estimé de la médiatisation de la session, après comparaison avec trois offres.
- Préparer un plan pour télécharger du Journal scientifique de l'AIFI sur le site pour le public.

Rayons de Lumière sur la Vie des Savants de l'Académie (8)

Quatre décennies se sont écoulées depuis que les dirigeants du monde musulman ont créé le plus grand organisme contemporain de l'Ijtihad collectif, dont les membres sont constitués de l'élite et des meilleurs érudits contemporains en matière de Charia, soutenus par des experts distingués en sciences naturelles, sociologie, économie et politique. L'objectif de cette organisme est d'étudier les problèmes de la vie contemporaine et de clarifier les dispositions juridiques sur les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier, en partant des enseignements du Saint Coran, de la Sounnah; et des nobles objectifs du Législateur, et suivant l'approche des pieux prédécesseurs en matière de déduction et d'inférence, ainsi sur la base des maximes juridiques et jurisprudentielles qui se sont répandues à travers les générations. Avec l'aide d'Allah, cet organisme est devenu la référence juridique majeure dans laquelle les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et les communautés musulmanes se réfugient pour connaître les dispositions de la Charia sur les nouveaux défis de la vie ; car cette référence a émis des résolutions juridiques claires concernant les calamités, les mutations et les changements, et a adopté des recommandations scientifiques efficaces. Comme l'a dit un jour le bienheureux ascète Imam Abdullah Ibn Al-Mubarak : La science bénie est celle qu'on réfère à ses hommes. Le Secrétariat général de l'Académie estime qu'il est nécessaire de faire connaître aux générations futures le parcours de ces juristes et de ces éminents savants qui ont conclus lesdites belles résolutions, et recommandations claires, en commençant par ceux d'entre eux qui sont morts, qu'Allah ait pitié d'eux, et en concluant par ceux qui continuent à nous émerveiller par leurs efforts brillants, qu'Allah les bénisse, afin que les nouvelles générations soient rassurées dans la justesse des résolutions et recommandations, car elles sont émises par de grands savants qui ont rempli les conditions de l'Ijtihad et l'éthique de l'ifta. Afin d'accomplir cette responsabilité intellectuelle, le Secrétariat général de l'Académie a décidé de consacrer un espace dans son bulletin mensuel pour présenter un bref aperçu sur les membres et experts de l'Académie en reconnaissance de leurs contributions, tout en priant Allah de leur accorder miséricorde et acceptation. Nous prions Allah de nous aider à achever ce travail dans les meilleurs délais ; nous ne voulons que réformer autant que nous le pouvons, et notre succès ne dépend que d'Allah, le Très Haut, le Très Grand.

Prof. Koutoub Moustapha Sano
Secrétaire général de l'Académie

Son Éminence Juge Muhammad Badr Al-Minawi

Né en 1931 en Égypte, S.E. Juge Muhammad Badr Al-Minawi est diplômé des facultés de charia de l'université Al-Azhar et de droit de l'université du Caire la même année 1953. Son Éminence a obtenu une maîtrise en droit et un diplôme en charia. Son Eminence a occupé un certain nombre de postes importants, notamment diverses fonctions de haut niveau au sein du ministère public depuis mars 1954, jusqu'à devenir procureur général adjoint en 1984. Son Eminence a également travaillé en tant que chef de l'Inspection judiciaire en octobre 1984 et en tant que procureur général adjoint au département de la Cour d'appel d'Ismaïlia en novembre 1988. Son Eminence a atteint le rang de Vice-président de la Cour de Cassation en juin 1984, puis est devenu procureur général en juillet 1990, jusqu'à sa retraite en octobre 1991. Son Éminence a également été choisie comme membre du Conseil suprême d'Al-

Azhar, membre de la Ligue des universités islamiques et membre du Conseil islamique d'appel et de secours, membre des comités du Conseil suprême des affaires islamiques, de l'Académie de la recherche scientifique et de la technologie, et du Centre national de recherche sociale et criminologique, membre du Conseil national des affaires islamiques, membre du Centre Sheikh Saleh Kamel pour l'économie islamique de l'université Al-Azhar, membre de l'Association des droits de l'homme et de l'Association des conseillers des cours d'appel. Son Eminence a participé à de nombreuses recherches judiciaires et islamiques dans plusieurs instituts, universités et centres, et était également membre de leur corps enseignant, participant fréquemment à la supervision de thèses de doctorat. Son Éminence a également donné des cours d'études scientifiques à l'Institut national d'études judiciaires, à l'Institut de l'Académie de police du Caire et à l'Institut des universitaires de la défense. Son Éminence était également un membre actif de l'Association caritative islamique et présidait son comité juridique. Avant sa mort en 2003, S.E. le juge Muhammad Badr Al-Minawi était un membre élu de l'Académie de recherche islamique d'Al-Azhar Al-Sharif, ainsi qu'un membre expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique.

Son Éminence Prof. Ibrahim Kafi Donmez

Né à Izmir, République de Turquie, en 1951, S.E. Prof. Ibrahim Kafi Donmez a terminé ses études à l'Institut supérieur islamique d'Istanbul en 1974, a été diplômé de la Faculté de droit de l'Université d'Istanbul en 1976, puis a achevé sa thèse de doctorat en 1981 à la Faculté des sciences islamiques de l'Université Atatürk, intitulée : «Le concept des sources dans la jurisprudence islamique et les différences méthodologiques sur le concept des sources parmi les juristes musulmans au 8ème siècle. «Son Éminence a également été membre représentant de la République de Turquie à l'Académie internationale du Fiqh islamique. Son Éminence a occupé de nombreux postes importants, notamment en tant que membre de la faculté de théologie de l'université de Marmara jusqu'à sa retraite en 2010, puis en tant que doyen entre 1994 et 1997. En 1996, Son Éminence a été choisi comme représentant de l'Université de Marmara au sein du Conseil de la Ligue des universités islamiques. Entre 1983 et 1986, Son Eminence a été membre du corps enseignant des universités algériennes, notamment l'Université d'Alger, l'Université Prince Abdul Qadir et l'Université d'Annaba. Entre 1997-1998, Son Éminence a été professeur invité à l'Université islamique internationale de Malaisie, et a également été membre du comité scientifique pour la jurisprudence dans l'encyclopédie islamique des dotations religieuses turques puis président de ce comité. Son Éminence a été le président fondateur de l'Université d'Istanbul de 2010 à 2018, et est actuellement membre de la faculté de cette même université et est également membre du conseil d'administration du Centre de recherche islamique (iSAM).

Son Eminence Dr. Ahmed Ragai El-Gendy

Né en 1939 en Égypte, S.E. Dr Ahmed Ragai El-Gendy a obtenu une licence en pharmacie et sciences pharmaceutiques de l'Université d'Alexandrie (1960), une maîtrise (1967) et un doctorat (1970) de l'Université du Caire. Son Éminence a occupé divers postes importants, notamment en tant que chercheur et chef du département de recherche pharmaceutique au Centre de recherche et de contrôle des médicaments du Caire, chef du secteur de la recherche de la Syed Pharmaceutical Company au Caire, chef du Centre de médecine islamique, secrétaire général adjoint de l'Organisation islamique des sciences médicales, Membre du comité exécutif et du conseil d'administration de l'organisation et responsable de la création du centre de médecine islamique, responsable des activités de l'Organisation islamique des sciences médicales et rédacteur principal de toutes les activités de l'organisation en termes de publications, de conférences, de séminaires et de réunions, et membre de l'Académie islamique de Fiqh de la Ligue mondiale musulmane, et membre de l'Organisation . CIOMS Son Éminence a participé à un grand nombre de conférences scientifiques internationales dans divers domaines des études médicales et islamiques dans différentes parties du monde. Son Eminence est l'auteur de plusieurs livres dans les domaines médicaux et islamiques. Son Éminence a été nommée membre du Conseil de l'Académie internationale islamique de fiqh.

Son Éminence Dr. Abdul Razzaq Wardak

Né en Afghanistan 1941, S.E. Dr Abdul Razzaq Wardak a obtenu une licence de l'école Dar al-Uloom al-Arabi de Kaboul, une licence de la faculté de charia de l'université de Kaboul et une maîtrise des fondements de la jurisprudence islamique de la faculté de charia et de droit de l'université Al-Azhar. Son Éminence a été membre du comité de conception des programmes et des manuels scolaires pour les écoles de la charia, membre du comité des examens d'entrée aux universités afghanes lié au ministère de l'enseignement supérieur. Son Éminence a été chargé de la formation des juges et des membres du parquet au sein du comité de rotation des juges et continue d'enseigner au collège de la charia de l'université de Kaboul, en plus de nombreux autres postes à responsabilité dans cette même université. Son Éminence est l'auteur d'un certain nombre de livres et de traductions. En tant que membre de l'Académie Internationale du Fiqh islamique, S.E. Dr Abdul Razzaq Wardak a représenté l'Afghanistan depuis le 13 septembre 2012.

Son Éminence Cheikh Dr. Konate Arna

Né en 1978 en Côte d'Ivoire, S.E. Cheikh Dr. Konate Arna a obtenu une licence (diplôme supérieur) de la Faculté de Charia et d'Etudes islamiques de l'Université islamique du Niger en 2000, une maîtrise de Dar Al-Hadith Al-Hasaniyah au Royaume du Maroc en 2004, et un doctorat de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université Abd al-Malik al-Saadi au Royaume du Maroc en 2008. Son Eminence a occupé de nombreux postes importants, notamment en tant que Directeur Général à l'Institut International de Formation des Imams et Prêcheurs en Afrique, Chef du Département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation et de la Recherche Scientifique au Conseil Suprême des Imams, Enseignant chercheur à l'Institut d'Histoire, des Arts et d'Archéologie Africaine à l'Université Felix Houphouet Boignyi Kokodi d'Abidjan, Professeur de Jurisprudence Islamique et de Dialogue Religieux à l'Institut International de Formation des Imams et Prêcheurs, et Professeur de Langue Arabe à la Division d'Histoire de l'Université Félix Houphouët, et Directeur Général Adjoint de l'Institut International de Formation des Imams et Prêcheurs en Afrique. Son Eminence a participé à un grand nombre de conférences scientifiques dans divers pays, et a rédigé de nombreux articles de recherche dans différentes revues d'études islamiques, ainsi que de nombreux livres dans différents domaines. Son Éminence est actuellement le vice-président de l'Université islamique d'Afrique. En tant que membre de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, S.E. Cheikh Dr. Konate Arna a représente la Côte d'Ivoire depuis le 22 mars 2015.

Son Excellence Dr. Salem bin Mohammed Al-Malik

Né en 1960 au Royaume d'Arabie saoudite, S.E. Dr Salem bin Mohammed Al-Malik a obtenu une maîtrise en administration et politique de la santé de l'université de Harvard, un certificat d'administration pour médecins cadres et un diplôme en administration médicale de l'American College of Executive Physicians. Son Éminence a siégé au conseil d'administration de l'Autorité saoudienne du Croissant-Rouge, du groupe Al-Aghar et de nombreuses institutions internationales. Son Éminence a également été consultant auprès de l'Organisation mondiale de la santé et de la Commission américaine d'accréditation des établissements de santé mondiaux, ainsi qu'auprès d'un certain nombre d'organisations internationales et de soins de santé. Avant d'être nommé directeur général de l'Organisation islamique mondiale pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), Son Éminence a été conseiller et superviseur général du Département général de la coopération internationale, conseiller du ministre de l'Éducation pour les affaires de santé au ministère de l'Éducation en Arabie saoudite, et secrétaire général du Comité national saoudien pour l'éducation, la culture et les sciences. En plus de son travail de consultant en allergologie et immunologie à la Cité médicale du roi Abdulaziz dans la Garde nationale, Son Éminence a également été chef du secteur des industries du savoir à l'Autorité générale saoudienne de l'investissement et a dirigé l'équipe de développement de la stratégie des industries du savoir, le directeur exécutif adjoint (directeur médical) des services médicaux de la région centrale dans les affaires sanitaires de la Garde nationale. Son Éminence est considérée comme un expert de premier plan dans la création de partenariats stratégiques et la collaboration avec des organisations internationales, en plus de ses initiatives aux niveaux éducatif, culturel et sanitaire. Son Éminence est l'auteur de sept livres et est également un éminent poète.

Son Eminence Dr. Muhammad Suleiman Al-Ashqar

Né à Naplouse, en Palestine, en 1930, S.E. Dr Muhammad Suleiman Al-Ashqar a rejoint l'école primaire de son village, et a obtenu son diplôme en 1944. Après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires à Naplouse, il s'est rendu au Royaume d'Arabie saoudite et a travaillé dans l'enseignement primaire. En 1372H, il a été nommé responsable de la bibliothèque de Dakhna Dar Al Iftaa à Dakhna, mais il a poursuivi ses études à l'Institut et au Collège de la charia à Riyadh jusqu'à ce qu'il obtienne son diplôme en 1376 AH avec les premières distinctions, et il a fait la connaissance de ses cheikhs vénérés. Son Éminence était un expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique. Son Éminence a occupé un certain nombre d'autres postes importants, notamment : enseignant à l'Institut scientifique de Shaqraa, dont l'administration lui a été confiée en 1377, à l'Université islamique de Médine pendant deux ans, puis s'est rendu au Koweït, pour devenir le chef de la bibliothèque du ministère des Awqaf et des Affaires islamiques pendant douze ans (1385-1397 AH), Pendant cette période, Son Éminence a obtenu une maîtrise et un doctorat de la faculté de charia de l'université d'Al-Azhar, puis s'est rendu en Jordanie, où il s'est entièrement consacré à la recherche et à l'écriture, et pendant cette période, il a participé à quelques conférences et séminaires jurisprudentiels. Son Éminence est l'auteur de nombreux ouvrages, dont les plus importants sont : Les actes du Messager, bénédictions et paix sur lui : Leur signification dans les preuves de la Shari'a, Usul al-Fiqh pour les débutants, Interprétation de Fath al-Qadeer (qui est une brève interprétation d'al-Shawkani), Fatwas et méthodes d'Ifta, Indexation alphabétique et arrangement lexical, al-Mughni de la jurisprudence Hanbali par Ibn Qudamah, Indexation Bidaya wa Al-Nihaya d'Ibn Kathir, comment embrasser l'Islam (un résumé pour les prédicateurs), Contrat d'Istisna'a, étiquette des prêts, fluctuations monétaires et des devises, entretien des biens loués et leur dépendance vis-à-vis du bailleur et du locataire, etc. Son Éminence est décédée en 2009.

Son Éminence Prof. Muhammad bin Ahmed Al-Saleh

Né en 1361/1942 au Royaume d'Arabie Saoudite, S.E. Prof. Muhammad bin Ahmed Al-Saleh est diplômé du Shari'ah College de Riyadh en 1380 / 1960, et a obtenu une maîtrise en jurisprudence comparée de la faculte de Charia d'Al-Azhar Al-Sharif en 1389 /1969, et un doctorat en jurisprudence comparée à la même université en 1395 /1975. Son Éminence a occupé de nombreux autres postes importants, notamment en tant qu'expert à l'Institut de gestion et expert au Conseil du Fiqh islamique de la Ligue mondiale musulmane à La Mecque, membre de l'Académie de recherche islamique à Al-Azhar, membre du Conseil scientifique de l'Université islamique de l'Imam Muhammad bin Saud,

membre des conférences des études supérieures à Al-Azhar, participant aux conférences du Conseil suprême des affaires islamiques au Caire, membre du comité de recherche et de publication de l'université Al-Imam et membre du comité d'introduction à l'Islam, président du comité des histoires pour enfants, et a supervisé des dizaines de thèses de maîtrise et de doctorat de l'intérieur et de l'extérieur de l'université Al-Imam, en plus de discuter de nombreuses thèses scientifiques, Son Éminence a participé à un grand nombre de conférences et de séminaires internationaux et locaux. Son Éminence est l'auteur de plusieurs livres dans différents domaines.

Son Éminence Dr Naji bin Muhammad Shafiq Ajam

Né dans la ville d'Alep en République arabe syrienne en 1360 /1942, Son Éminence Dr Naji bin Muhammad Shafiq Ajam a étudié dans les écoles d'Alep, y compris le lycée de la charia, jusqu'à l'obtention du diplôme du lycée Al-Ma'moun en 1962, puis a rejoint la faculté de la charia à l'Université de Damas, pour obtenir une licence en 1966. Son Éminence a ensuite travaillé dans plusieurs universités d'Arabie saoudite, où il a étudié sous la direction de grands cheikhs, avant de s'installer en Égypte où il a obtenu un doctorat de la faculté de charia et de droit de l'université Al-Azhar du Caire en 1977, avec mention très bien. Son Éminence a également occupé de nombreux autres postes, dont plus de vingt-cinq ans au sein du corps enseignant de l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud, de l'Université islamique de Médine, de l'Université du Roi Abdulaziz, de la facultes des humanites, du département des études islamiques à Djeddah, Il a supervisé un certain nombre de thèses de maîtrise et de doctorat à l'université Umm Al-Qura à La Mecque et dans d'autres établissements, et a assumé la présidence du département des études islamiques. Il a été conseiller au sein de ce département pendant une quinzaine d'années et a également présidé le comité des programmes d'études supérieures. Son Éminence a également été l'imam de la mosquée universitaire pendant plus de dix ans sur décision du recteur de l'université, en plus de prêcher des sermons dans plusieurs mosquées de Djeddah.Son Éminence a été conseiller en matière de charia pour les dotations et les systèmes d'investissement au Centre Fakih pour la recherche et le développement, arbitre dans le domaine de la recherche sur les dotations à l'Institut islamique de formation et de recherche de la Banque islamique de développement, et expert dans la rédaction des actes de dotation et leur interprétation dans les tribunaux de la charia. Son Eminence est l'auteur de nombreux ouvrages, dont : la calamité générale et son impact sur l'évolution des règles, le système du travail et des travailleurs en Islam, la jurisprudence de l'héritage et le partage de l'héritage en Islam, l'effet de la variation de la valeur de l'argent sur les droits et obligations des personnes, les dispositions de la clause pénale dans les contrats, a facilité la jurisprudence islamique avec ses applications contemporaines sur les quatre écoles de pensée. Avant sa mort en 2006, Son Éminence était un expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique, et a participé à ses sessions pendant plus de dix ans.

Son Éminence Sheikh Muhyiddin Qadi

Né en 1929 à Tozeur, en Tunisie, Son Eminence Cheikh Mohieddin Kadi, qu'Allah ait son âme, a appris auprès des grands cheikhs de la branche d'Al-Zaytouna à Tozeur, et de la Grande Mosquée de Tunis, dont il a obtenu un diplôme universel. Son Eminence a occupé de nombreux postes importants, notamment : Imam et prédicateur à l'Université d'Al-Mihras à Tunis et au Centre islamique de Saleh Kamel à Beheira, membre du Conseil islamique suprême et directeur de l'Institut suprême de la charia. Son Eminence a également enseigné la langue et la littérature arabes dans les instituts secondaires de Monastir, Menzel Bourguiba, Carthage et Radès jusqu'à ce qu'il soit affecté à l'enseignement de la jurisprudence et des objectifs de la charia à Al-Zaytouna. Son Eminence est considéré comme l'un des juristes les plus chevronnés de l'école Maliki, et participe depuis de nombreuses années à des plateformes et forums religieux en Tunisie et à l'étranger, tels que le Forum des Pensées Islamiques en Algérie et les Leçons de Hassaniya au Maroc) en plus des pays qui ont accueilli les sessions de l'AIFI, ainsi que la France dans le cadre de l'information de la communauté tunisienne, Avant son décès en 2018, Son Éminence était membre de nombreux organismes et conseils (dont le conseil municipal avec deux sièges pour deux sessions). Son Éminence est décorée des médailles de la République pour le mérite éducatif.

Son Eminence Dr. Ibrahim Al-Maiman

Né en 1969 à Al-Madinah Al-Munawwarah, S.E. Dr Ibrahim Al-Maiman a obtenu une licence à la faculté de charia de l'université islamique Imam Muhammad bin Saud, ainsi qu'une maîtrise intitulée «Jugements sur l'abortion selon le Fiqh islamique» et un doctorat étudiant le livre Al Bayaan d'Al-Omrani Al-Shafi'i, à la même université. Son Éminence est un expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique, et a également occupé d'autres postes importants, notamment Vice-doyen de l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud pour les affaires des instituts scientifiques, conseiller au bureau de Son Excellence le directeur de l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud, chef de l'unité de sensibilisation intellectuelle à l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud, et membre des comités consultatifs et du comité

consultatif du Centre de soins et de conseils du Prince Muhammad bin Nayef, directeur adjoint du Centre d'excellence de recherche en jurisprudence des questions contemporaines pour les affaires scientifiques et de recherche, secrétaire du conseil d'administration, consultant à temps partiel à l'Administration générale de la sécurité intellectuelle au ministère de l'Intérieur, et doyen adjoint des affaires d'admission et des étudiants pour les affaires d'admission à l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud, et superviseur des études de troisième cycle à l'Université Qassim. Son Éminence a participé à un grand nombre de conférences et de séminaires internationaux et locaux, a écrit plusieurs livres dans différents domaines et est actuellement professeur à l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud à Riyad.

Son Eminence Dr. Muhammad Mahmoud Al-Jamal

Né en 1972 en Égypte, S.E. Dr Muhammad Mahmoud Al-Jamal a obtenu une licence en charia et en droit en 1996 à la faculté de charia et de droit de l'université Al-Azhar, ainsi qu'une maîtrise en jurisprudence comparée en 2002 et un doctorat dans le même département en 2005. Son Éminence est un expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique. Son Éminence a également occupé d'autres postes importants, notamment : Doyen associé pour les affaires étudiantes au Collège des études islamiques - Université Hamad Bin Khalifa, chef du département de «Fiqh et société», chef du département de «Jurisprudence contemporaine» dans le même collège, et chef du comité des affaires étudiantes, président du comité d'admission pour les nouveaux étudiants postulant à la majeure «Jurisprudence contemporaine», membre du comité d'admission pour les nouveaux étudiants postulant à la majeure «Jurisprudence contemporaine», Membre du comité des bourses d'études pour les étudiants du collège des études islamiques de l'université Hamad Bin Khalifa, et président du comité pour la création d'un site web pour enfants sur le Saint Coran, président du comité d'enquête au collège des études islamiques, membre du projet «Biographie numérique du Prophète», membre de la Fondation du Qatar pour l'éducation, la science et le développement communautaire, et membre du comité de rédaction de plusieurs revues scientifiques. Son Éminence a participé à un grand nombre de conférences et de séminaires au niveau international et local, et a écrit plusieurs livres dans différents domaines. Il est actuellement professeur à l'université d'Al-Azhar et à l'université Hamad bin Khalifa.

SUPERVISION GÉNÉRALE
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

Rédaction
MOURAD TLILI
JAWZI B. LARDJANE

PHOTOGRAPHE
AMJAD MANSI

CONCEPTION
SAAD ESSEMMAR

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTSBIEN VOULOIR NOUS CONTACTER VIA LES ADRESSES SUIVANTES:
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.
B.P. 13719, DJEDDAH 21414
PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346
FAX: (+96612) 2575661

www.iifa-aifi.org
info@iifa-aifi.org
@aifi_org
@aifi.org